

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE**

**Mairie d'AVIGNON**

**DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 26 AVRIL 2025**

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY,  
M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,  
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,  
Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,  
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,  
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,  
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET,  
Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE,  
M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS,  
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,  
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC,  
Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,  
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSSSEN par M. Paul-Roger GONTARD  
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL  
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE  
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE  
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY  
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI  
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE  
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER  
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE  
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS  
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT  
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA  
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :



## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

### 16

#### **ACTION CULTURELLE : Convention financière d'investissement avec l'Association de Gestion du Festival d'Avignon**

**M. AUTHEMAN**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Par délibération en date du 24 avril 2019, le Conseil municipal de la Ville d'Avignon avait adopté le renouvellement du principe de convention pluriannuelle liant l'association de Gestion du Festival d'Avignon à tous ses partenaires institutionnels pour la période 2019/2021, listant les objectifs de l'association et les moyens apportés par chacun des partenaires financeurs.

Dans l'attente de la préparation de la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec les autres partenaires institutionnels (Etat, Ville d'Avignon, Conseil Régional, Conseil Départemental, Grand Avignon), des avenants ont été adoptés pour prolonger la validité de la Convention en cours. Des conventions d'acomptes et financières viennent chaque année fixer les modalités de versement des subventions.

L'association de Gestion du Festival d'Avignon perçoit chaque année deux subventions : l'une pour l'exercice de ses activités et missions à l'année et son fonctionnement général, l'autre en investissement s'inscrivant dans la continuité du soutien apporté par la ville pour maintenir à niveau ses équipements, notamment en matière de transition écologique.

Il est proposé aujourd'hui d'attribuer la subvention d'investissement au titre de l'exercice budgétaire 2025 de 75 000 euros afin de permettre à l'association d'anticiper ses investissements.

Le solde de la subvention de fonctionnement sera versé ultérieurement.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L. 2121-29,  
Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,  
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques.

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention financière d'investissement pour l'année 2025 entre l'Association de Gestion du Festival d'Avignon, en annexe de la présente délibération ;
- **ACCORDE** la subvention d'investissement pour le montant de 75 000 euros ;
- **IMPUTE** la dépense de 75 000 euros relative à la subvention d'investissement pour l'association de Gestion du Festival d'Avignon au chapitre 204 du budget principal de la Ville,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer la convention et toute pièce à intervenir.

**ADOPTE**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Michel BISSIERE ne prennent pas part au vote.

Le Maire  
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance  
Mme Lilou QUENNESSON

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025**

**ACTE PUBLIE LE 30/04/2025**

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :